

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 773

Artikel: Rétréci au lavage
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017626>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La malédiction de Canaan

ceptible chez les paysans eux-mêmes, de réformer le système, ou du moins d'en moraliser le fonctionnement, au prix s'il le faut d'un renoncement à toute rémunération pour leur travail.

Malgré l'intervention massive de l'Etat en Suisse comme dans les autres pays industrialisés, la politique agricole n'aboutit pas. Pire, elle (re)crée des difficultés qu'on croyait définitivement maîtrisées: en cette fin de vingtième siècle, la quantité redevient un problème, mais inverse de ce qu'il a été pendant des temps immémoriaux. La pénurie est si bien surmontée que l'abondance devient à son tour malédiction, financière et morale.

Si l'on veut éviter l'autoréduction à outrance et le subventionnement de la non-production (primes à

l'abattage, à l'hectare non emblavé, etc.), il n'y a qu'une seule solution: la rémunération à la qualité. Le lait, produit noble et aliment riche, s'y prête particulièrement bien. Pas seulement pour les germes, aussi pour la valeur nutritive et la facilité à «fromager» par exemple. Un projet d'ordonnance reconnaissant les produits biologiques circule dans les couloirs fédéraux, qui permettrait aux «autres» éleveurs de faire leurs frais de production malgré les moindres rendements imposés par des méthodes plus respectueuses de la nature (sol, animal, environnement). Un pas, enfin, dans la bonne direction.

La qualité, une préoccupation de riches? un luxe de gavés? Bien sûr. Mais que sommes-nous d'autre, avec nos caves, nos silos, nos frigos pleins d'aliments que les pays affamés et insolubles ne peuvent nous acheter, et que nous ne voulons pas leur donner, pour diverses raisons dont certaines sont même défendables.

Y. J.

ÉNERGIE

Les cantons électriciens

Il y a des manières de faire causette qui ont comme seul but de voiler l'absence de volonté d'agir. Ainsi des débats entre la Confédération et les cantons pour savoir qui est responsable de quoi dans le cadre d'une politique d'économies d'énergie. Récemment, Léon Schlumpf et les directeurs cantonaux de l'énergie se sont rencontrés pour traiter de ce sujet. Pour donner l'illusion du mouvement? Tout porte à le croire.

En effet, depuis 1976, date de la publication du rapport intermédiaire de la Conception globale de l'énergie, il est clair et admis de tous que les cantons, de par leurs compétence propres, portent la responsabilité principale en cette matière... Dès

cette date, une liste des domaines où les cantons peuvent agir a été dressée. Ce constat a été répété, suite à l'échec du projet d'article constitutionnel sur l'énergie en 1984.

Cette unanimité sur une conception fédéraliste de la politique énergétique n'a pas débouché jusqu'à présent sur des actions efficaces et concrètes de la part des cantons. Ces derniers tardent à prendre les mesures nécessaires et les collectivités publiques ont rarement une attitude exemplaire pour ce qui est des économies d'énergie dans leur propre parc immobilier.

Mais il y a plus grave encore. Avant même que soit publié le projet de révision de la loi fédérale sur l'économie électrique, les cantons ont déjà annoncé leur opposition. Au nom du fédéralisme, bien sûr. Pour eux, pas question que la Confédération intervienne pour abolir l'obligation de consommation minimale, les privilèges accordés pour

la propagation du chauffage électrique à résistance au détriment de la pompe à chaleur, les tarifs différenciés selon la quantité consommée, les catégories de consommateurs ou les différents types d'usage. Ce faisant, les cantons emboîtent le pas à l'Union des centrales suisses d'électricité qui cherche à soustraire l'énergie qui lui est chère à tout contrôle et à en promouvoir la consommation.

Alors, également des cantons? Non point! Plus prosaïquement, défense de leurs intérêts matériels. Les sociétés productrices et distributrices d'électricité sont «contrôlées» en grande partie par les cantons et les communes, qu'elles soient sociétés anonymes, régies autonomes ou services administratifs. Et à ce titre, elles versent chaque année une part non négligeable de leurs bénéfices dans les caisses publiques. Fiscalité bien discrète, mais à laquelle on conçoit bien que les collectivités n'aimeraient guère renoncer, même au nom des économies d'énergie.

En s'opposant à toute immixtion de la Confédération dans leur petit commerce, les cantons montrent leur vrai visage: des épiciers plus soucieux, sous le masque du fédéralisme, de développer le secteur électrique que de contribuer à une politique cohérente d'économies d'énergie.

TÉLÉVISION

Rétréci au lavage

La télévision est le fait social dominant. On a imposé en France, par voie légale, l'obligation de fournir sur les écrans deux programmes minimums. Mais les trains, le métro, les aéroports peuvent sans exigence d'un service minimum être paralysés par la grève. L'inconvénient d'une privation d'images — inconvénient mineur — est jugé à l'échelle des valeurs plus grave que l'atteinte à la mobilité.

Or, dans cette course à l'image, deux choses frappent.

La première, c'est les limites de la création. Elle ne peut suivre la multiplication des supports. D'où les reprises, à n'en plus finir: deux fois *Le Salaire de la peur* en dix jours sur des chaînes différentes; d'où les feuilletons délayés; d'où les reconstitutions historiques, celle de la dernière guerre, obsessionnelles.

Mais plus intéressant encore, c'est la transformation du langage politique.

Il est significatif qu'on ait enseigné à M. Fabius que, pour être bien compris, il devait utiliser un vocabulaire pauvre. Il y réussit, paradoxe, brillamment. Il livre de bonnes copies. Exercice: vous disposez d'un choix de cent mots et de deux minutes; exposez les facteurs déterminants de l'évolution du chômage!

Un chef d'Etat a dû commenter des clips: le temps d'une réaction; pas plus! comme s'il n'avait rien à dire.

Qu'on invente de nouvelles formes de transmission de message, c'est bien; mais que ces «nouveaux discours» tendent à l'appauvrissement du langage politique, ce n'est pas acceptable.

La télévision a eu ce mérite exceptionnel de donner la parole «aux gens», à tous ceux qui ne sont pas des spécialistes du verbe. Car il y a un langage du corps, de la voix, du regard autant que de la

parole. A la télévision, des gens parlent ainsi, souvent, avec éloquence et sans faire des phrases. La télévision a «démocratisé» l'expression. Remarquable progrès!

Mais pourquoi cette exigence d'un appauvrissement du langage politique? Appauvrissement, et non pas souci pédagogique d'une bonne vulgarisation. Significatif d'un mépris où est tenu le politique et le verbal. Car en France, cette exigence est imposée aux responsables du pouvoir, qui l'acceptent, au nom de l'efficacité du message. Eux qui pourraient donner un ton, se soumettent aux règles du passe-partout. Mourousi debout, Mitterrand assis.

Et pourtant... Donnez à lire une œuvre du répertoire classique: quel vocabulaire, quelle syntaxe, *Le Cid* ou *Lorenzaccio*, incompréhensible! Mais avec ces textes «illisibles», le Théâtre populaire faisait vibrer des foules. C'était il y a vingt-cinq ans. Ce pourrait être aujourd'hui. Le talent et la conviction éclairent les choses dites.

Soumises aux professionnels de la communication de masse, la politique perd son style propre. Pour l'avenir de la démocratie, c'est aussi grave que l'antiparlementarisme de jadis.

A. G.

EN BREF

L'autorisation des «minitels» français en Suisse provoque la création d'un club à Bâle. Le Club Minitelx (allusion transparente à qui vous savez) est créé dans le cadre multimédial de Radio Basilisk. Le minitel parle français, mais permet la convivialité en allemand.

* * *

Le Prof. Blumle et un licencié en science politique de Fribourg ont publié une estimation de la part du secteur public («NZZ» 24.4) en Suisse.

Il s'agit, bien entendu, d'une approche; elle est néanmoins intéressante.

La plus forte proportion de salariés des entreprises

publiques est dans l'économie forestière (99%) et la plus faible dans la pêche (-).

En chiffre absolu, c'est dans l'enseignement que l'on trouve le plus grand nombre de personnes du service public: 71 629 (88%).

Par secteur, c'est évidemment dans le tertiaire qu'il y a la plus forte proportion et le plus grand nombre de personnes occupées dans des entreprises publiques.

A noter que le 16% des salariés des banques sont occupés par des entreprises d'économie collective.

* * *

Evolution des esprits. Dans le passé, à plusieurs reprises, les partis de la droite bernoise ont tenté de faire admettre l'apparement de listes pour les

élections communales en ville de Berne. Maintenant, c'est l'extrême-gauche (POCH) qui a proposé récemment cette mesure, en prétextant que la constitution de groupes communs au Conseil de ville devait avoir pour conséquence la possibilité d'apparements pour les élections. Le Conseil a rejeté ce projet. Les socialistes, aujourd'hui comme hier, ont estimé que l'apparement faussait le jeu démocratique.

HISTOIRE

«L'Internationale», version chrétienne

Dans un document intitulé «Quand les socialistes chrétiens chantaient L'Internationale», le rédacteur suisse de «L'Espoir du monde», publication trimestrielle des socialistes chrétiens de langue française, rappelle que les socialistes chrétiens chantaient avec une certaine gêne quelques strophes de l'hymne d'Eugène Pottier et Pierre Degeyter. C'est pourquoi dans un «Recueil de chants à l'usage des socialistes chrétiens de langue française», publié en 1935, Liane Viala a donné une nouvelle version comprenant quatre strophes et le refrain. Nous ne citerons que la première et le refrain:

Le capitalisme ravage

L'âme de la société:

L'intérêt tient lieu de courage,

Le travail est déshonoré.

La haine, le vol et la guerre

Se disputent d'injustes biens;

Debout! pour délivrer la terre,

Socialistes et Chrétiens!

Refrain: Debout! Socialistes,

Debout! Debout! Chrétiens!

Du capitalisme, délivrons les humains!

(Adresse utile: G. Cuendet, Gd-Vennes 3 c, 1010 Lausanne.)